M. Hymmen, au nom de M. Wahn, du comité permanent des affaires extérieures et de la défense nationale, présente le troisième rapport dudit comité, dont voici le texte:

Conformément à l'Ordre de renvoi du 12 janvier 1970, le Comité a étudié le Bill C-12, Loi portant création du Centre canadien de recherches pour le développement international.

Comme il le mentionnait dans son second rapport, le Comité a confié l'étude initiale du Bill C-12 à son Sous-comité de l'aide à l'expansion économique internationale, présidé par M. Howard (Okanagan-Boundary).

Le Sous-comité de l'aide à l'expansion économique internationale a cru souhaitable de faire un rapport supplémentaire sur le projet de Centre. Le Comité a adopté ce rapport, avec quelques modifications, et croit qu'il constitue un commentaire des plus utiles du bill et du projet de Centre. Nous reproduisons ci-dessous le texte du rapport, sous sa forme modifiée (mais sans les appendices qui sont imprimés avec le rapport dans le fascicule 13 des *Procèsverbaux et témoignages* du Comité).

Conformément aux pouvoirs qui lui ont été délégués le 27 novembre 1969, le Sous-comité a étudié le Bill C-12, Loi portant création du Centre canadien de recherches pour le développement international et a agréé d'en faire rapport avec quelques amendements (voir Premier rapport).

Le Sous-comité a tenu deux réunions sur le Bill C-12 et entendu M. Maurice Strong, président de l'Agence canadienne de développement international ainsi que le professeur Irving Grecher, directeur du Centre d'études pour les régions en voie de développement de l'Université McGill et conseiller spécial de l'A.C.D.I. au sujet du Centre projeté. Les témoignages de ces personnes figurent respectivement aux Appendices A et B.

Le Sous-comité a étudié la création possible de ce Centre avec d'autres témoins, y compris M. Edward Hamilton, vice-président de la *Brookings Institution* de Washington, D.C., (des extraits de son témoignage figurent à l'Appendice C), en plus des personnes qu'il a rencontrées officieusement lors de sa récente visite au siège des Nations Unies à New-York.

Le Sous-comité a aussi reçu et étudié des mémoires des personnes suivantes:

- M. D. R. F. Taylor, professeur à l'Université Carleton; (Appendice D)
- M. Roy Matthews de la Private Planning Association of Canada;
- M. Irving Brecher de l'Université McGill, et
- M. C. H. G. Oldham, professeur à l'Université du Sussex. (Ces deux exposés sont imprimés en appendice au fascicule n° 32 du Comité spécial du Sénat sur la politique scientifique, en date du 27 février 1969);
- M. Stuart S. Peters, de l'Agence canadienne de développement international.

LA NÉCESSITÉ DU CENTRE

Le Sous-comité a commencé son étude de la Loi en pesant la validité des arguments préconisant l'établissement d'une institution de ce genre. Une bonne partie de la discussion a porté sur les dangers de prolifération de ces organismes et de chevauchement des efforts. (Voir M. Brecher, M. Hamilton, M. Strong)

Les experts que nous avons consultés à Ottawa et à New-York ont déclaré à l'unanimité que la création de ce Centre était pleinement justifiée. Le Sous-